

Vallauris
Golfe Juan

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de VALLAURIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2007

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil Municipal : 35
En Exercice : 35
Ayant pris part à la Délibération : 34

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2007

L'An Deux Mille Sept et le Mercredi Douze Décembre à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Alain GUMIEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Alain GUMIEL, Maire.

Mme PUGI Renée - M. GIRAUD Guy - Melle DELON Anne-Marie - Mme TRAXELLE Janine - M. PAPPALARDO Gaspard - M. SASSI Dominique - M. BERETTA René - M. OBADIA Armand - M. LABORDE Jean - Adjoints.

Mmes MOITRY Marie-Claude - PASSERON Séverine - FALZONE Françoise - MERKLEN Sabine - MM. THERRY Jacky - OGER Jean-Yves - Mme ISOARDI Lydia - Mme GIMENEZ Joëlle - Mme MOUSKA Noëlle - M. ORREGIA Serge - M. STILLITANO Joseph - M. RIBERO Michel - M. GUIDO Jean - M. LAPLAIGE Georges - MM. JOUANNET Christian - GÉRACI Auguste - Gilbert MÉLIA - Mme CHAÏB Noria
Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

- Mme RICCHIARDI Évelyne - pouvoir donné à M. GUMIEL Alain
- Mmes BLARY-LOUR Geneviève - pouvoir donné à Melle DELON Anne-Marie
- M. CHALVIN Éric - pouvoir donné à Mme MOITRY Marie-Claude
- M. BISROR Armand - pouvoir donné à Mme PUGI Renée
- M. SIBILLA Pierre - pouvoir donné à M. GIRAUD Guy
- Mme TERRANOVA Colette - pouvoir donné à M. JOUANNET Christian

ABSENTE NON EXCUSÉE :

- Mme GARDANNE Elvire -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Séverine PASSERON, Conseillère Municipale, élue à l'unanimité.



Vallauris
Golfe-Juan

OBJET :

**PLAN
LOCAL
D'URBANISME**

MODIFICATION N°1

REF.F.7.m

Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage en Mairie,
le 17.12.07
et de la réception en Sous-
Préfecture,

le 19.12.07
le Maire



Monsieur OBADIA expose :

Par délibération du 4 Avril 2007, il a été proposé au Conseil Municipal la modification numéro 1 du Plan Local d'Urbanisme, afin de rectifier quelques erreurs matérielles et de préciser certains articles du règlement.

A la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 Septembre au 12 Octobre 2007, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable en date du 29 Octobre 2007.

Ce sont ces rectifications et ces précisions ponctuelles et limitées qui font l'objet de cette première procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Considérant que le projet de modification numéro 1 du P.L.U. tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-13 et R.123-19,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2006 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2007 décidant de mettre à l'étude la modification numéro 1 du P.L.U.,

Vu l'arrêté du Maire en date du 17 juillet 2007 soumettant à enquête publique le projet de modification numéro 1 du P.L.U.,

Vu le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur,

- DÉCIDE d'approuver le projet de modification numéro 1 du P.L.U. tel qu'il est annexé à la présente.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution des décisions prises.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération deviendra exécutoire :

- dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au contenu du P.L.U., ou dans le cas contraire à compter de la prise en compte de ces modifications ;
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

ONT VOTÉ POUR :

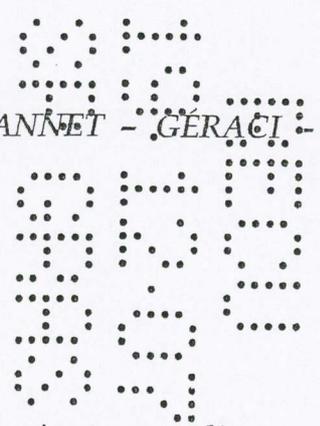
M. GUMIEL - Mme PUGI - M. GIRAUD - Melle DELON - Mme TRAXELLE - MM. PAPPALARDO - SASSI - BERETTA - OBADIA - Mme RICCHIARDI - M. LABORDE - Mmes BLARY-LOUR - MOITRY - PASSERON - MM. CHALVIN - BISROR - Mmes FALZONE - MERKLEN - MM. THERRY - SIBILLA - OGER - Mmes ISOARDI - GIMENEZ - MOUSKA - MM. OREGGIA - STILLITANO - LAPLAIGE -

ONT VOTÉ CONTRE :

MM RIBERO - Mme TERRANOVA - MM. JOUANNET - GÉRACI - MÉLIA - Mme CHAÏB -

S'EST ABSTENU :

M. GUIDO



Fait et Délibéré à VALLAURIS, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au Registre les Membres présents.

Pour Extrait certifié conforme.



LE MAIRE,

[Handwritten signature]